

03 fév 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 3 février 2006

Fondation Roi Baudouin

Dialogue entre les pays de l'espace euro-méditerranéen

Dialogue entre les pays de l'espace euro-méditerranéen

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le conseil des Ministres a approuvé une initiative de la Fondation Roi Baudouin contribuant au dialogue entre les pays de l'espace euro-méditerranéen, dans le cadre de la Fondation Anna Lindh. Le dialogue entre les pays de l'espace euro-méditerranéen (Euromed) constitue une partie importante de la diplomatie belge. La Fondation Anna Lindh a été créée dans le cadre du Processus de Barcelone. L'organisation stimule, soutient et coordonne des initiatives qui encouragent le dialogue interculturel. Ces initiatives couvrent quatre domaines : l'enseignement et les sciences, la culture, l'art et les media. A cet effet, la fondation Anna Lindh soutient 35 réseaux nationaux. La Fondation Roi Baudouin gère le réseau national belge. L'initiative proposée contribue à la promotion du dialogue et au renforcement des capacités de la diplomatie de terrain et de règlement des conflits dans l'espace euro-méditerranéen. La Fondation Roi Baudouin gère le réseau national, qui rassemble divers acteurs de la société civile. Elle est le point de contact en Belgique pour la Fondation Anna Lindh et entretient les contacts avec les autres réseaux nationaux. Les activités de la Fondation Roi Baudouin ne se limitent pas au soutien administratif mais apportent une plus-value concrète, notamment par : 1. l'élargissement actif du réseau national : identification d'acteurs intéressés, élaboration et gestion d'une base de données ; 2. le soutien et l'accompagnement des membres du réseau national lors du développement des propositions de projet et de leur introduction au près de la Commission européenne ; 3. le recherche de partenaires pour les propositions de projet belges. Un projet doit toujours être soutenu par au moins 2 partenaires UE et 2 partenaires méditerranéens pour être pris en compte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe